

Pour plus de contenu, connectez-vous !

# Proposer un service de Cashback moyennant commission

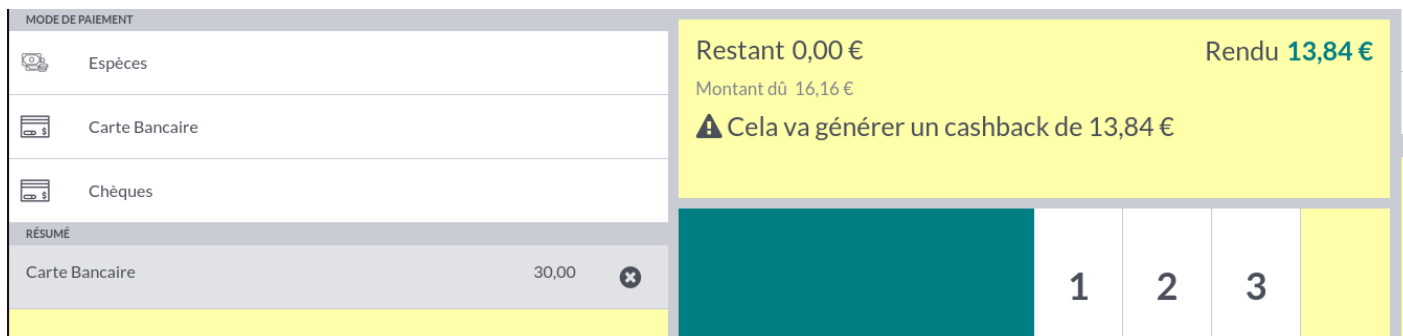
## Le cadre légal

- Les clients doivent obligatoirement acheter quelque chose pour en bénéficier
- Le maximum pouvant être rendu en espèce est de 60€
- Seul les paiements CB peuvent donner lieu à un remboursement en espèces (pas de paiement par chèque)
- Il y a en principe une obligation d'affichage quand à ça

## Dans Odoo

Si le client paie en CB un montant supérieur au montant dû, alors vous faites distributeur de billet ("cashback").

Un message vous en informe :



The screenshot shows a payment interface with a yellow warning box. On the left, under 'MODE DE PAIEMENT', 'Espèces' is selected. Below it, 'Carte Bancaire' is listed with a value of 30,00. A 'RÉSUMÉ' section shows 'Carte Bancaire' for 30,00. The yellow warning box contains the text: 'Restant 0,00 €', 'Rendu 13,84 €', 'Montant dû 16,16 €', and '⚠ Cela va générer un cashback de 13,84 €'. Below the warning box, there are three numbered buttons: 1, 2, and 3.

Si vous voulez rendre ce service payant, il faut demander à votre référent.e Odoo (pour Grap : support-informatique AROBASE grap.coop) de créer un produit "commission sur cashback".

Ensuite, vous ajoutez le produit sur chaque ticket avec cashback, en calculant manuellement le montant de la commission, et vous poursuivez classiquement avec le paiement.

---

Revision #2

Created 25 May 2026 10:44:59 by Sandie Favre

Updated 25 May 2026 10:47:27 by Sandie Favre